

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 20 juin 2014 – PROCES VERBAL

La réunion débute à 19h30	<u>Membres du Conseil d'Administration :</u>
Membres totaux présents : 24	Nadia Randon-Kalaydjian, Présidente, présente
Représentés : 12	Marcelle Bernot, Vice-Présidente d'Honneur, excusée
Pouvoirs en blanc : 57	Corinne Schorro, Vice-Présidente, excusée
Pouvoirs nuls : 12	Chantal Dubouloz, Trésorière, présente
	Marinella Emery, Secrétaire, présente
	Jean-Luc Robier, membre, présent
	Sylvaine Lagneux, membre, présente

RAPPORT MORAL de la Présidente

Remerciements à l'égard de tous les participants et envers tous ceux qui bien que non présents ont eu la gentillesse de s'excuser.

Remerciements pour la fidélité et la constance de certains bénévoles sans oublier la générosité de nos donateurs envers nos protégés

Avant de faire un bref rappel des événements marquants depuis la dernière A.G., la Présidente laisse la parole à Mr Jean-Luc Robier notre enquêteur ; il ne manquera pas de vous parler de la difficulté de certaines enquêtes et notamment celle faite un certain dimanche à Brenthonne ou encore celles d'animaux empoisonnés ou tirés au plomb. (Voir enquêtes maltraitance ci-après).

Rappel des événements marquants depuis la dernière A.G.

Cette année encore, nous déplorons les abandons sous divers prétextes quasi invérifiables et l'entrée en fourrière de certains animaux attachés à la grille ou trouvés errants ; ainsi que nous l'avons déjà dit lors des assemblées générales précédentes, la situation de certains propriétaires d'animaux de compagnie ne semble guère s'améliorer et parfois même devenir de plus en plus précaire.

Suite à un appel téléphonique « anonyme » dénonçant l'accueil injustifié en pension de certains animaux, nous avons reçu cet automne la visite de Monsieur Jean-Michel Pinel, technicien de la Protection des Populations, section Protection des animaux. Une fois de plus Mr Pinel a émis des réserves concernant nos locaux mais nous n'avons reçu aucun rapport suite à cette visite.

La pose d'un système d'alarme et le suivi par une agence de surveillance (dont les honoraires sont pris en charge cette année encore par la même donatrice,oureuse d'animaux) nous ont depuis préservés de tout nouveau vol.

Suite à une mésentente et des problèmes avec certains de nos employés, une nouvelle équipe d'animaliers a été mise en place ; celle-ci se constitue de deux femmes et d'un homme (la SPA ne pourra donc pas être accusée de faire la part belle au sexe dit fort...) tous trois sont très concernés par le sort des animaux du refuge et nous leur en sommes reconnaissants. Ainsi que vous le savez peut-être nous sommes actuellement en conflit avec l'une de nos ex-employés qui nous a mis aux Prud'hommes et qui nous réclame la coquette somme d'environ 24'000 €

Nous devons aussi déplorer la situation quelque peu difficile que nous rencontrons depuis peu avec certains vétérinaires des environs ; ceux-ci pour des raisons sans doute pécuniaires refusent les bons vétérinaires établis par la SPA du Chablais lors d'une adoption et parfois même demandent un supplément de prix. Concernant la santé des animaux placés, comme chaque année, nous rappelons à ceux qui semblent l'avoir oublié : nous ne sommes pas un élevage mais une association qui recueille des animaux en détresse dont la plupart du temps, nous ne connaissons ni l'origine ni le passé. Et puis toujours et encore cette même réflexion « comment se peut-il que la SPA vende des animaux du refuge ?!! » c'est

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

vrai, l'adoption d'un animal à la SPA n'est pas gratuite mais le prix demandé pour un animal représente une participation aux frais de tatouage, de stérilisation (obligatoire pour les femelles issues d'une SPA) et le premier vaccin; il est à rappeler que nous nous engageons à suivre et à payer tous ou en partie les soins de certains animaux âgés ou handicapés ; le prix demandé pour l'adoption d'une femelle (chien ou chat) ne couvre malheureusement pas complètement les frais engagés.

Bien que nous ayons noté une amélioration du côté du paiement des factures fourrière, nous déplorons toujours l'attitude laxiste de certaines communes non affiliées au Serte ou à Animaux-Secours ; ces communes profitent aisément des services de la fourrière sans s'acquitter des frais. Mais que dire et que faire s'agissant de ces communes affiliées à Animaux-Secours (entre autres Sciez, Morzine, St Jean d'Aulps ou encore Bons en Chablais, Cervens etc...) dont certains habitants ne veulent ou ne peuvent se déplacer jusqu'à Arthaz (raisons évoquées : l'éloignement du site, le fait qu'il leur ait répondu bien souvent que l'animal n'est pas le bienvenu ou simplement le sentiment que l'animal sera euthanasié peu de temps après son arrivée).

Je ne voudrais pas finir mon discours annuel sans vous informer (je suis certaine que nombre d'entre vous sont déjà au courant) que la SPA du Chablais sera fermée du 25 juin au 10 juillet 2014 (depuis les dates ont changé, la SPA sera fermé du 9 au 24 juillet) ; comme toute bonne chose qui a su se faire attendre, nous allons enfin avoir de nouveaux locaux. Malheureusement ce ne sont pas les bâtiments en dur espérés et promis il y a quelques années en arrière par Monsieur Denais, pas plus que ce ne sont les mobiles-homes envisagés il y a peu, mais voyons le bon côté des choses, nous serons tout de même dans du neuf et semble-t-il dans un peu plus de confort (enfin c'est du moins ce que nous espérons pour nos protégés). L'accès au bureau d'accueil se fera par une rampe facilitant la venue de toute personne à mobilité réduite. Il semblerait cependant qu'il nous faille attendre encore quelque temps pour le goudronnage de l'entrée du site, actuellement recouverte de gravier pour ne pas dire cailloux, ce qui paraît un non-sens au vu de l'information précédente. Quant au chemin menant au refuge, j'ai bien peur que qu'aucune amélioration ne soit envisagée bien qu'une meilleure signalisation et l'accès direct en provenance de Morcy et du contournement soient appréciables.

Bien qu'il y ait toujours des chats errants sur Thonon, grâce à l'aide de bénévoles, nombre d'entre eux ont été trappés, stérilisés ou castrés et remis pour certains sur leur lieu de vie, notamment aux alentours de l'hôpital de Thonon. Depuis peu, sans pouvoir fournir aucune explication tangible, nous recevons de nombreux signalements de disparition de chats aussi bien sur Thonon, qu'Evian ou les villages environnants.

Amélioration et entretien du Site : La générosité de nos bienfaiteurs, cette année encore nous a permis d'améliorer le sort de nos protégés : exemple un petit parc conçu tout spécialement pour nos lapins ou éventuellement nos chatons avec entrée directe au chalet attenant.

Et enfin, j'aimerais remercier tous mes collègues qui s'investissent pour la défense de l'animal maltraité ou abandonné et cela parfois au détriment de leur vie familiale. A ce propos, un grand merci à Sylvaine Lagneux, ici présente qui depuis plus d'une année s'occupe au quotidien d'une main de maître de la page Facebook ; grâce à cette page, nombre de nos protégés ont trouvé un nouveau foyer et certains entrés en fourrière ont pu retrouver leurs maîtres. Depuis quelques mois, Jessica, éducatrice canine, vient régulièrement et bénévolement s'occuper de quelques uns de nos chiens qui manquent parfois d'éducation ou n'ont plus confiance en l'homme.

Je vais maintenant laisser la parole à mes collègues à qui j'adresse mes remerciements pour leur travail au sein de la SPA du Chablais ; sans eux, le refuge serait amené à fermer ses portes et cela ne peut évidemment pas se faire puisque nous avons la lourde tâche de protéger les animaux délaissés.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

STATISTIQUES (présentées par Marinella Emery, Secrétaire)

En 2013 la SPA a hébergé 315 chiens contre 303 en 2012. Cela comprend les fourrières, les pensions cas sociaux et les abandons.

549 chats ont été hébergés en 2013 contre 588 en 2012.

Pour le premier semestre 2014 nous en sommes (hors animaux fourrière récupérés par leurs propriétaires) à environ 84 chiens et 180 chats, beaucoup moins que l'année précédente, et cela grâce à Sylvaine qui s'occupe de Facebook et aux annonces diffusées gratuitement dans la presse locale, Le Messenger et Le Dauphiné que nous remercions vivement. Cela permet de faire adopter des animaux sans qu'il transitent par notre SPA.

Ci-dessous les statistiques détaillées :

STATISTIQUES 2013 CHIENS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2013	1		
Amenés par la police/pompiers	57		
Trouvés par particuliers	68		
Repris par propriétaire		54	
Rétrocédés SPA		63	
Euthanasiés (malades, fin de vie)		2	
Transféré au refuge Arthaz		4	
Total	126	123	
Chiens en fourrière au 31.12.2013			3
Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Pension cas social au 01.01.2013	4		
Pensions :cas social	40		
Repris par propriétaire		36	
Morts au refuge (euthanasiés malades)		1	
Abandonnés SPA		6	
Total	44	43	
Chiens en pension au 31.12.2013			1
Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens au chenil au 01.01.2013	19		
Rétrocédés de la fourrière	63		
Abandonnés	76		
Abandonnés de pension	6		
Retirés aux propriétaires	4		
Rétrocédés d'autres SPA	1		
Cédés à d'autres SPA ou Associations		1	
Morts au refuge (euthanasiés malades)		1	
Morts au refuge (naissance au refuge)		0	
Perdus en famille d'accueil		1	
Adoptés		146	
Famille d'accueil		3	
Total	169	152	
Chiens au chenil au 31.12.2013			17
Total chiens rentrés en fourrière en 2013			125
Total chiens rentrés au chenil SPA en 2013			150
Total chiens rentrés en pension cas social en 2013			40
Total chiens hébergés en 2013			315
Total chiens présents au 31 décembre 2013			21

STATISTIQUES 2013 CHATS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en fourrière au 01.01.2013	1		
Amenés par la police/pompiers	2		
Trouvés par particuliers	189		
Repris par propriétaire-Associations		1	
Rétrocédés SPA		179	
Morts chez véto /Famille Accueil/Chenil		9	
Relachés sur site car sauvages		1	
après stérilisation/castration + tatouage			
Total	192	190	
Chats en fourrière au 31/12/13			2
Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Chat en pension au 01.01.2013	3		
Pensions :cas social	3		
Repris par propriétaire		6	
Abandon à la SPA			
Adopté (sans nouvelles propriétaire)			
Total			
Chat en pension au 31/12/2013			0
Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats au chenil au 01.01.2013	139		
Rétrocédés de la fourrière	179		
Abandonnés	212		
Retirés après enquête			
Repris propriétaire		19	
Morts chez véto/Fam Accueil/Chenil		27	
Echappés		1	
Adoptés		325	
Relachés sur site (sauvages)		2	
Cédés Ecole des Chats ou autre			
Total	530	374	
Chats au chenil au 31.12.2013			156
Total chats hébergés en 2013			549
Total chats rentrés au chenil en 2013			406
Total chats présents au 31 décembre 2013			158

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont présentés par Marinella Emery, Secrétaire. Le bilan peut être consulté au refuge, sur demande.

COMMENTAIRE EXERCICE 2013 *(Rédigé par le comptable)*

Nos produits, tous confondus, pour l'année 2013 se sont élevés à 165 128 € contre 163 233 € en 2012.

Les entrées peuvent se décomposer en trois parties :

Les recettes liées à nos activités d'adoption, d'adhésion et d'activités complémentaires représentent cette année 86 467 €, soit en valeur relative par rapport à l'ensemble des recettes 52 %. A titre de comparatif, elles étaient de 77 944 € pour l'année 2012.

A noter que les montants des adhésions et adoption sont en légère progression tandis que les abandons ont tendance à diminuer par rapport à 2012.

Les dons et subventions représentent 58 892 € et génèrent 36 % de nos recettes. Ce montant est en forte hausse par rapport à 2012 (48 544). La raison principale de cette hausse de l'ordre de 10 000 € est liée aux aides sur les contrats aidés qui avaient disparu en 2012.

La subvention annuelle du SERTE est de 9 760 €. Elle est au même niveau depuis 2005. Elle n'a jamais été indexée ni par rapport à l'augmentation du coût de la vie, ni par rapport à l'inflation d'activité de notre association.

Nous faisons part à nouveau de manière récurrente, de nos difficultés à impliquer financièrement les communes non-adhérentes au SERTE pour le paiement des factures concernant les animaux errants sur leur commune. Ceci est d'autant plus préjudiciable qu'elles ne couvrent toujours pas, loin s'en faut, la charge de travail liée au surcroît d'activité généré par l'accueil de ces animaux errants. Or, cet accueil est nécessaire et obligatoire. La totalité des sommes perçues cette année sont supérieures à l'année dernière 2 542 € contre

1 308 € en 2012.

Les décaissements sont, par ailleurs, en légère hausse. Les charges d'exploitation totalisent cette année 194 174 € contre 167 155 € en 2012. Ils restent supérieurs à nos recettes. Ce constat récurrent démontre la fragilité économique de notre association.

Ils sont principalement cantonnés à deux postes : les soins vétérinaires et les salaires et charges sociales.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Les frais vétérinaires, en tenant compte des bons émis en 2013 mais qui seront utilisés en 2014 sont de l'ordre de 74 345 €. Ils sont toujours supérieurs à nos recettes d'adoption (49 118 €). L'année dernière le ratio entre recettes d'adoption et frais de vétérinaire était de l'ordre de 1,38 ; cette année il s'élève à 1,51. Ceci révèle que cette année encore plus que l'année dernière, les soins apportés aux animaux ne sont pas financés par les recettes d'adoption.

Le poste salaires et charges représente 74 573 € en 2013, soit 45 % des recettes, contre 60 070 € en 2012 et 39 % des recettes.

En ce qui concerne les aides sur les salaires, celles-ci sont à hauteur de 7 051 € cela étant dû à la création de nouveaux contrats aidés. En 2012, aucunes aides n'avaient été perçues.

Ainsi, globalement ce poste est en hausse de 7 452 €

Ces deux postes représentent 141 867 € soit plus de l'ensemble de la totalité des recettes traditionnelles qui sont les dons des particuliers, les adoptions, les adhésions et les divers.

Ainsi, notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire sans les produits exceptionnels, est déficitaire de 58 854 € contre 47 479 € en 2012. Ce constat est malheureusement récurrent.

Notre résultat net global est négatif de 56 994 € malgré les produits exceptionnels liés aux dons de l'association 30 MILLIONS D'AMIS et aux produits sur cession de VMP.

Ceci démontre par les chiffres que la pérennité de notre association dépend, plus que jamais, de la générosité et de la solidarité de tous. Notre équilibre financier dépend de l'enthousiasme des bénévoles et des salariés, ainsi que de la générosité des donateurs et d'organismes, tels que 30 MILLIONS D'AMIS. Dans ce contexte, nous appelons de nos vœux une meilleure prise en compte de nos besoins par les collectivités territoriales notamment. Puisseons-nous, dans ces temps difficiles, être entendus afin que la cause animale soit mieux prise en compte par les décideurs. Une augmentation de la subvention du SERTE serait appréciée sur le plan financier et elle constituerait aussi un encouragement pour l'ensemble des intervenants de l'association.

Malgré ces chiffres, les résultats des années précédentes associés à une gestion rigoureuse des dépenses quotidiennes permettent à notre association d'enregistrer une trésorerie positive. Ceci lui confère encore une autonomie financière consacrée entièrement à la cause animale.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

CHANGEMENT DANS NOS STATUTS (ARTICLE 3)

de la cotisation annuelle qui sera portée de 20 € à 25 € -

Approuvé à l'unanimité.

LEGS

Nous avons reçu deux avis de legs, Mr. Bellicaud et Mme Ourinot, qui sont pour le moment en attente à la Confédération des SPA de France à Lyon et dont nous ne connaissons pas pour le moment le montant.

Par contre nous avons reçu en avril 2014 un legs sous forme d'assurance vie de Mme Cheminal au montant de 13 236.52 €, qui nous a permis de faire face à des charges sociales de plus en plus élevées.

REELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réélection des membres sortants du Conseil d'Administration :

Nadia Randon-Kalaydjian – Présidente

Reconfirmée à l'unanimité.

MEMBRES BIENFAITEURS

M. Lucien Girard et Mme Solange Girard

Approuvé à l'unanimité.

ENQUETES MALTRAITANCE

Jean-Luc Robier, enquêteur, prend la parole (en début de séance):

Comme toutes les autres années Mr. Robier a fait beaucoup d'enquêtes à raison d'une moyenne de 3 à 5 par semaine.

Empoisonnements – animaux tués sans raison :

Cette année nous avons eu connaissance de nombreux cas d'animaux empoisonnés ou tués sans raison, règlement de compte ou personnes ne supportant pas la présence d'animaux autour de chez eux.

A Féternes, une dame a vu son border collie empoisonné alors qu'il se promenait autour de sa maison, le chien est décédé lors de son transport chez le vétérinaire.

A St-Cergues, du poison a été jeté dans le jardin d'une maison, les deux chiens ont pu être sauvés.

A St-Paul, un chat est revenu chez lui avec 2 plombs dans le corps, toujours à St-Paul, il y a deux ans, un monsieur a retrouvé son chien mort par deux balles dans le corps.

On nous a signalé également la disparition de nombreux chats sur Thonon, Lugrin et Sciez, plus tout ce que l'on ne sait pas.

Les enquêtes :

Beaucoup d'enquêtes de maltraitance dues à la négligence des propriétaires ou à leur méchanceté ou même à leur mépris pour l'animal. Beaucoup d'animaux sont retirés.

Avec l'association Animal Cross, nous sommes intervenus à St Gervais où nous avons constaté 17 ânes, 1 ânon dans un champ d'environ 1000m², pas d'herbe, peu d'eau, 1 petit abri, plus loin 2 meules de foin inaccessibles pour les animaux. Nous avons découvert sous une bâche un cadavre d'âne en décomposition ainsi que des ossements. Intervention des gendarmes et signalement à la DDPP, qui après avoir entendu le propriétaire a décidé de lui laisser une seconde chance et de ne pas lui retirer les animaux. Animal Cross et la SPA ont porté plainte pour maltraitance.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Le 08 juin dernier en compagnie de l'association DARWIN intervention à Brenthonnes pour une jument laissée dans un champ en plein soleil depuis deux jours. Nous avons demandé aux voisins à qui appartenait cette jument, on nous a répondu de ne pas aller voir le propriétaire au risque de prendre un coup de fusil. Nous avons appelé les gendarmes, 2 gendarmes sont venus constater l'état de cette jument et sont allés voir le propriétaire. Au bout de 5 minutes les gendarmes sont revenus nous demandant de nous tenir à l'écart, le propriétaire est arrivé fou furieux, a insulté tout le monde et a refusé toute discussion avec nous. Il est allé voir la jument avec les deux gendarmes tout en continuant d'hurler et de menacer tout le monde. Devant son état agressif, les gendarmes ont dû appeler du renfort. Six autres gendarmes sont intervenus ainsi qu'un vétérinaire requis par la DDPP. Pendant ce temps, d'autres membres de sa famille sont arrivés, et de nouveaux nous avons reçu des menaces. A ce moment là le propriétaire a voulu frapper les gendarmes avec un bâton, il a été alors neutralisé avec un « taser » et conduit en garde à vue. Avec l'association DARWIN, la SPA a demandé que la jument nous soit confiée, mais suite au rapport du vétérinaire, le procureur de la république a refusé, le propriétaire ayant fourni des factures de son vétérinaire. Il semblerait que depuis notre intervention, la jument est régulièrement suivie par un vétérinaire.

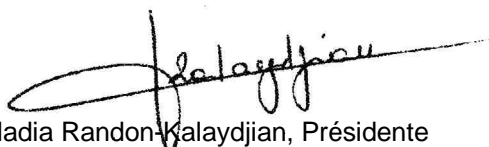
A surveiller.


DIVERS

La présidente reprend la parole et remercie à nouveau toutes les personnes qui ont assisté à l'Assemblée Générale et insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier que les animaux du refuge ont besoin de tous les membres de l'association; la pérennité de la SPA dépend d'eux et de la générosité et du soutien de chacun, car il n'y a ni dimanche ni jours fériés et encore moins de vacances pour l'animal délaissé; ne jamais oublier que l'animal ne devient que ce que l'homme lui permet de devenir.

La réunion se termine à 21h30 autour d'un verre de l'amitié.

Le 2 juillet 2014


Nadia Randon-Kalaydjian, Présidente


Marinella Emery, Secrétaire